



Nièvre-Orientation-Raid-Découverte

Affiliée à la Fédération Française de Course d'Orientation 15 passage des Mauxins 75019 PARIS

<http://www.ffcoorientation.fr/>

Flash N.O.R.D. N° 649 du 22 janvier 2018

L'entraînement du 04 février au Parc Saint Léger de Pougues-les-Eaux

Chers ami(e)s sporti(ve/f)s

Jean-Marc et Philippe vous convient à l'entraînement du 04 février prochain. Page suivante la fiche indicative du lieu du Parking du Parc Saint Léger de Pougues-les-Eaux

[Inscription avec ce lien](#)

Retrouvons-nous nombreux ! Salutations sportives

NORD

La lettre d'information numérique est réservée aux membres de Nièvre Orientation Raid Découverte licenciés du club. Sauf avis contraire, la rediffusion de cette lettre est formellement interdite. Tous droits réservés. (Tout licencié NORD à jour de son adhésion détient ce droit.)

Nièvre-Orientation-Raid-Découverte

8, rue Paul Fort

58470 GIMOUILLE

le site du Club <http://nord58.z-espaceweb.com/>

celui de la Ligue <http://www.lbco.info/>

Consultation suggérée : <http://www.lesassociations58.org> Onglets : Associations => Sports => Courses d'orientation



Ce **Flash code** vous permet de vous inscrire très rapidement et facilite la gestion des reprographes et la GEC

Cher(e)s ami(e)s sporti(f/ve)s

Dimanche 04 février 2018 pour **09 heures 00** à **Pougues-les-Eaux** Philippe et Jean-Marc vous préparent un entraînement sur notre bien belle carte de Régino Le Parc Saint Léger

Proposés : **3 Options (Initiation, Parcours, Challenge)**

Ouverture parcours : 09 heures 15

Fermeture parcours : 12 heures 00



: dans la route d'accès à l'ancien casino du Roi Soleil.

Avec Parking **OBLIGATOIRE** à l'extérieur !!!



Comme à l'accoutumée il sera demandé une contribution d'un montant de 3,00 € à tout non licencié de NORD 58. Cette modeste somme est une participation aux frais de réalisation des cartes*, aux assurances (*Pass'Orientation*), au prêt de boussoles.

IMPORTANT: *En raison de dispositions légales, seuls les licenciés FFCO peuvent prétendre à un chronométrage de leur performance. Les personnes non licenciées qui souhaitent faire cette activité de manière compétitive devront fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course d'orientation (ou à la course à pied, raid, triathlon...).*

éditées en qtté au plus juste Il vous est donc demandé d'avertir autant que possible de votre participation.

(limite vendredi 02 février à 18h00).

Une seule option pour vous inscrire le lien de la première page de ce flash ou alors le FlashCode

